

# NORME INTERNATIONALE

**ISO**  
**6347**

Première édition  
1989-11-15

---

---

## Revêtements de sol textiles — Information du consommateur

**iTeh STANDARD PREVIEW**  
*Textile floor coverings — Consumer information*  
**(standards.iteh.ai)**

ISO 6347:1989

<https://standards.iteh.ai/catalog/standards/sist/0fd21555-774a-416a-8428-55a2306273a/iso-6347-1989>



Numéro de référence  
ISO 6347:1989(F)

## Avant-propos

L'ISO (Organisation internationale de normalisation) est une fédération mondiale d'organismes nationaux de normalisation (comités membres de l'ISO). L'élaboration des Normes internationales est en général confiée aux comités techniques de l'ISO. Chaque comité membre intéressé par une étude a le droit de faire partie du comité technique créé à cet effet. Les organisations internationales, gouvernementales et non gouvernementales, en liaison avec l'ISO participent également aux travaux. L'ISO collabore étroitement avec la Commission électrotechnique internationale (CEI) en ce qui concerne la normalisation électrotechnique.

Les projets de Normes internationales adoptés par les comités techniques sont soumis aux comités membres pour approbation avant leur acceptation comme Normes internationales par le Conseil de l'ISO. Les Normes internationales sont approuvées conformément aux procédures de l'ISO qui requièrent l'approbation de 75 % au moins des comités membres votants.

La Norme internationale ISO 6347 a été élaborée par le comité technique ISO/TC 38, *Textiles*. <https://standards.iteh.ai/catalog/standards/sist/0fd21555-774a-416a-8428-55a2306273a/iso-6347-1989>

Les annexes A et B de la présente Norme internationale sont données uniquement à titre d'information.

# Revêtements de sol textiles — Information du consommateur

## 1 Domaine d'application

La présente Norme internationale prescrit les éléments techniques destinés à servir de base à l'information, disponible au point de vente, en vue de guider le consommateur avant ou après l'achat d'un revêtement de sol textile. Elle est applicable à tous les types de revêtements de sol textiles.

Cette information doit être fournie avec le revêtement de sol textile, à tous les stades du producteur au consommateur.

## 2 Références normatives

Les normes suivantes contiennent des dispositions qui, par suite de la référence qui en est faite, constituent des dispositions valables pour la présente Norme internationale. Au moment de la publication, les éditions indiquées étaient en vigueur. Toute norme est sujette à révision et les parties prenantes des accords fondés sur la présente Norme internationale sont invitées à rechercher la possibilité d'appliquer les éditions les plus récentes des normes indiquées ci-après. Les membres de la CEI et de l'ISO possèdent le registre des Normes internationales en vigueur à un moment donné.

ISO 1833:1977, *Textiles — Mélanges binaires de fibres — Analyse chimique quantitative*.

ISO 2076:—<sup>1)</sup>, *Textiles — Fibres chimiques — Noms génériques*.

ISO 3018:1974, *Revêtements de sol textiles rectangulaires — Détermination des dimensions*.

ISO 5088:1976, *Textiles — Mélanges ternaires de fibres — Analyse quantitative*.

ISO 6938:1984, *Textiles — Fibres naturelles — Noms génériques et définitions*.

## 3 Informations à fournir

### 3.1 Informations essentielles

L'information minimale suivante doit être fournie sur une étiquette fixée ou sur une fiche accompagnant les échantillons exposés et qui peut aussi être fournie avec le revêtement de sol textile. Dans tous les cas, cette information doit être fournie à chaque consommateur avec chaque revêtement de sol textile.

a) Mode d'identification du fabricant et/ou du fournisseur responsable

NOTE 1 Cette information peut être le nom du fournisseur responsable ou la marque commerciale.

b) Nature et composition fibreuse

Les fibres chimiques doivent être identifiées conformément à l'ISO 2076. Les fibres naturelles doivent être identifiées conformément à l'ISO 6938.

La composition fibreuse doit être indiquée sous la forme d'une valeur minimale ou des tolérances par rapport à la composition fixée doivent être données pour chaque fibre.

Si l'analyse des fibres constitutives est nécessaire, elle doit être effectuée conformément à l'ISO 1833 ou l'ISO 5088.

NOTE 2 L'attention est attirée sur la législation nationale qui fixe les règles concernant l'étiquetage de composition des textiles.

c) Dimensions

La longueur et la largeur des revêtements de sol textiles rectangulaires vendus sous forme de carpettes ou mats et la largeur de ceux vendus en pièce (par exemple passages ou revêtements de sol textiles mur à mur) doivent être détermi-

1) À publier. (Révision de l'ISO 2076:1977.)

nées conformément à l'ISO 3018. Ces dimensions doivent être indiquées sous la forme de valeurs minimales ou des tolérances doivent être données pour chaque dimension.

d) Référence commerciale

Cette information identifie positivement et uniquement le revêtement de sol textile individuel dans la gamme des fournisseurs:

- nom de style,  
ou
- numéro de style,  
ou
- masse surfacique.

e) Une référence à toute information complémentaire (3.2) fournie avec le revêtement de sol textile.

### 3.2 Informations complémentaires (facultatives)

Les informations complémentaires peuvent être fournies avec le revêtement de sol textile, au moins, au point de vente. Elles peuvent être portées sur une fiche séparée ou tout autre document.

L'annexe A donne la liste des informations complémentaires qui peuvent être données (toutes ou partiellement).

**iTeh STANDARD PREVIEW**  
**(standards.iteh.ai)**

ISO 6347:1989

<https://standards.iteh.ai/catalog/standards/sist/0fd21555-774a-416a-8428-55a2306273a/iso-6347-1989>

## Annexe A (informative)

### Informations complémentaires (voir 3.2)

Les informations complémentaires suivantes peuvent être fournies avec le revêtement de sol textile:

- |   |  |
|---|--|
| <p>a) type de fabrication ou de construction, défini conformément à l'ISO 2424<sup>[2]</sup>;</p> <p>b) masse de velours par unité de surface: masse de velours utile (velours au-dessus du soubassement) par unité de surface, déterminée conformément à l'ISO 8543<sup>[5]</sup>;</p> <p>c) solidité des teintures à la lumière, déterminée conformément à l'ISO 105<sup>[1]</sup>;</p> <p>d) comportement au feu, conformément à l'ISO 6925<sup>[4]</sup>;</p> <p>e) solidité des teintures à des agents autres que la lumière, déterminée conformément à l'ISO 105<sup>[1]</sup>;</p> | <p>f) informations sur le soubassement;</p> <p>g) résistance à l'abrasion;</p> <p>h) conservation d'aspect;</p> <p>i) ancrage du velours (ISO 4919)<sup>[3]</sup>;</p> <p>j) reprise après compression;</p> <p>k) instructions relatives à la pose;</p> <p>l) instructions relatives à l'entretien;</p> <p>m) traitements spéciaux, par exemple antistatique, antisalissure, antimites;</p> <p>n) toute autre information utile.</p> |
|---|--|

<https://standards.iteh.ai/catalog/standards/sist/0fd21555-774a-416a-8428-55a2306273a/iso-6347-1989>

**Annexe B**  
(informative)

**Bibliographie**

- [1] ISO 105 (toutes les parties publiées), *Textiles — Essais de solidité des teintures.*
- [2] ISO 2424:1977, *Revêtements de sol textiles — Classification et terminologie.*
- [3] ISO 4919:1978, *Tapis-moquettes — Détermination de la force d'arrachement de touffes.*
- [4] ISO 6925:1982, *Revêtements de sol textiles — Comportement au feu — Essai à la pastille à température ambiante.*
- [5] ISO 8543:1986, *Revêtements de sol textiles — Méthodes de détermination de la masse.*

---

**iTeh STANDARD PREVIEW**  
**(standards.iteh.ai)**

[ISO 6347:1989](https://standards.iteh.ai/catalog/standards/sist/0fd21555-774a-416a-8428-55a2306273a/iso-6347-1989)

<https://standards.iteh.ai/catalog/standards/sist/0fd21555-774a-416a-8428-55a2306273a/iso-6347-1989>

Page blanche

**iTeh STANDARD PREVIEW**  
**(standards.iteh.ai)**

ISO 6347:1989

<https://standards.iteh.ai/catalog/standards/sist/0fd21555-774a-416a-8428-55a2306273a/iso-6347-1989>

**iTeh STANDARD PREVIEW**  
**(standards.iteh.ai)**

ISO 6347:1989

<https://standards.iteh.ai/catalog/standards/sist/0fd21555-774a-416a-8428-55a2306273a/iso-6347-1989>

---

---

**CDU 645.13.032**

**Descripteurs:** textile, revêtement de sol, revêtement en textile, information des consommateurs.

Prix basé sur 4 pages

---

---